

La Lettre aux Communes

LA LETTRE D'INFORMATION STAR
SEPTEMBRE 2020 - #17



La nouvelle Billettique, c'est pour bientôt !

Les équipements billettiques de la ligne a de métro, mis en service en mars 2002, arrivent en fin de vie et ne sont pas compatibles avec les usages actuels.

À partir du 1er décembre 2020, le nouveau système billettique sera mis en fonction sur l'ensemble du réseau : les nouveaux valideurs et distributeurs de titres de transports sont en cours de déploiement à bord des bus et dans les stations de la ligne a du métro. Dans le métro, les portillons seront mis en service à la même date.



Le ticket rechargeable

Les nouvelles générations de systèmes billettiques sont « tout sans contact ».

Cette technologie présente de nombreux avantages à commencer par la fiabilité (car exempt de mécanique contrairement aux équipements actuels) et la réutilisation des tickets. **À partir du 1er décembre 2020, le ticket rechargeable sans contact remplacera les tickets papier. Il s'agit d'un support cartonné à puce, donc intelligent, capable de porter une tarification plus élaborée que le ticket papier actuel et qui permettra d'y charger différents titres (1 voyage, pass journée, 10 voyages, etc.).**

Après usage des titres chargés sur le ticket rechargeable, il sera réutilisable pour y charger d'autres titres. Les voyageurs seront invités à le conserver et à le réutiliser pour leurs prochains voyages. Le ticket rechargeable sera symboliquement payant lors de sa distribution initiale (10 centimes d'euro). Les tickets actuels seront quant à eux échangeables gratuitement en agence.

star't LIGNE RÉGULIÈRE DE COVOITURAGE

en 2021 !

À partir de janvier 2021, Rennes Métropole lance star't, une ligne régulière de covoiturage reliant les communes du Rheu, Pacé, Saint-Grégoire et Cesson-Sévigné. Le tracé de cette ligne a été défini en fonction des flux de circulation constatés vers différentes zones d'emploi. Des arrêts abrités jalonnent la ligne, signalés en amont par des panneaux à message variable permettant aux usagers d'indiquer leur présence et le point de dépôt souhaité. Cette ligne STAR sera opérée par Keolis Rennes, en partenariat avec la société Ecov.

À partir de septembre 2020, des conducteurs seront recrutés au sein des communes et zones d'emploi situées le long de la ligne star't, avec l'appui des référents PDE (plan de déplacements entreprises).

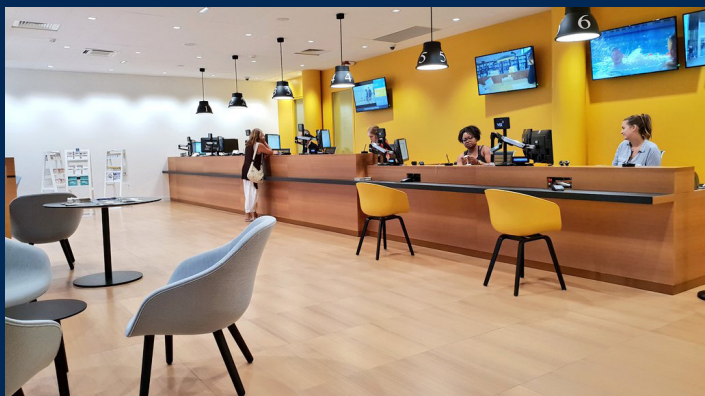
Les conducteurs seront indemnisés d'un montant de 1€ par trajet, et ce, qu'un passager en ait bénéficié ou non.

Par ailleurs, conformément au Plan de déplacements urbains (PDU), les études se poursuivent en lien avec l'État, la Région et le Département concernant la mise en œuvre de voies réservées au covoiturage sur les 8 principales voies pénétrantes vers Rennes.



Futur réseau

Au mois de novembre 2020, sous réserve de la situation sanitaire, les habitants de Rennes Métropole seront invités à découvrir le futur réseau de transports en commun modifié avec la ligne b de métro, au cours de journées portes ouvertes à la station Sainte-Anne de la ligne b. Ces portes ouvertes seront aussi l'occasion de présenter le nouveau système billettique, mis en service à partir du 1er décembre 2020.



Nouveau service : le conseil en mobilité

À partir de la rentrée 2020, Star propose des conseils en mobilité : sur rendez-vous, en agence commerciale Star, les voyageurs pourront réaliser un diagnostic personnalisé de leurs déplacements et bénéficier de conseils quant aux offres de mobilité les plus adaptées (trajets, intermodalité et offres tarifaires Star mais aussi Breizhgo cars et trains, auto-partage Citiz...).

COVID1-9 : Des protocoles sanitaires internes et externes exigeants et strictement appliqués

Comme toujours, les 30 rames du métro et les 480 bus Star sont nettoyés tous les jours.

Des procédures bien spécifiques sont appliquées : les agents de nettoyage utilisent un produit désinfectant virucide qu'ils passent scrupuleusement sur tous les points de contact, dans chaque rame, et chaque bus tous les soirs. Ainsi barres et poignées de maintien, coques plastiques de sièges et strapontins, rebords de fenêtres, bas de caisse, accoudoirs, boutons de demande d'arrêt dans les bus et poste de conduite etc... sont désinfectés.

Dans la journée les rames roulantes sont désinfectées sur les points de contact suivants : les barres et poignées de maintien, les boutons d'appel d'urgence et les rebords des fenêtres. La désinfection est aussi réalisée chaque jour dans les parcs-relais, les stations de métro et les agences commerciales.



La Maison du Vélo en gare de Rennes à l'automne 2020

Actuellement installée rue du Puits-Mauger (secteur Colombier), la Maison du Vélo prendra ses quartiers au sein du pôle d'échanges multimodal de la gare de Rennes, dans l'enceinte de l'ancienne gare routière, à la sortie est de la gare ferroviaire à l'automne 2020.



Toute mesure de désinfection aussi stricte et exigeante soit elle ne peut être efficace sans le civisme individuel et la responsabilité de chaque voyageur.

Les voyageurs sont invités à :

- Porter un masque,
- Se nettoyer les mains autant que possible avant de monter dans les bus ou métro (avec leur propre gel hydroalcoolique ou celui mis à disposition à l'entrée du métro),
- Respecter les gestes barrières.

MÉTRO
BUS
HANDISTAR
VÉLO
COVOITURAGE

